

Madame POITTEVIN ELYANE
38 Rue d'ILE de FRANCE
51300 EPERNAY

à

Monsieur le Président de la
Communauté des Communes
EPERNAY

Monsieur

Suite au questionnaire adressé par
la Mairie d'Épernay concernant le Plan
"AGENDA 21", je me permets de vous adresser
la photocopie de ma réponse à cette
demande, car cela vous concerne en premier
lieu.

Si j'ai bien compris c'est surtout vous
qui devez prendre une décision au sujet
de ce pôle mécanique, décision qui peut
être grave de conséquences pour l'environne-
ment et pour la tranquillité de tout un
quartier, étant habitante de ce dit quartier
j'aimerais connaître votre position à ce sujet,
qui à mon avis, ne devrait pas se prendre
sans concertation avec les personnes qui sont
les plus concernées.

Il me semble que l'on ne peut pas
demander aux épornaciens de tout faire
pour l'environnement et d'un autre côté
faire l'inverse en détruisant un coin
très tranquille, avec ce pôle, vous allez
polluer l'atmosphère, troubler la tranquillité

du coin, détruire des fleurs protégées, des
pins, une faune variée, en un mot
la nature, c'est un non-sens Total.

En espérant que vous n'avez pas prise
une décision arbitraire, et dans l'attente
d'une réponse, je vous prie d'agréer
Monsieur le Président mes salutations
distinguées

Épernay le 29 avril 2005.



M^{me} ELYANE POITTEVIN
32 Rue de l'Élé de France
51300 EPERNAY

Monsieur NICOLAS SCHIYT
Adjoint au Maire
chargé du développement durable
Mairie d'EPERNAY

Monsieur

En réponse à votre questionnaire sur le développement durable, je suis heureuse d'apprendre que la ville s'engage dans un programme d'actions, pour le dit développement et que Epernay veut montrer l'exemple pour la qualité de l'air, économie d'énergie. J'espère également du bruit, enfin tout ce qui peut préserver l'avenir et la santé.

Pour ma part, ma maison a des doubles vitrages, toiture isolée, je chauffe minimum. J'ai fait changer ma baignoire pour une douche, que je prend "froide". mes toilettes sont équipées d'une chasse à double fonction, je trie mes déchets, je ne laisse jamais ma télé en veille, j'ai changé ma machine à laver "ancienne" pour une plus économique. changez également de chaudière etc...

Par contre ayant 87 ans et une carte d'invalidité, je prends ma voiture pour aller

en ville "A l'impossible nul n'est tenu"
Dans votre plan "AGENDA 21", je voudrais savoir où vous placez le "pôle technique" que vous envisagez de faire sur l'ancien champ de tir, c'est en complète opposition.

Pour détruire un espace vert, ce qui est contraire au plan de développement durable que Nicolas Hulot a proposé avant les élections et que le Président de la République s'est engagé à respecter, cette maison juste la ferme de l'hôpital, ce champ de tir est juste en face, c'est à dire très proche à vol d'oiseaux de chez moi, Un endroit verdoyant, d'une tranquillité que l'on n'envie, troublée seulement par le chant des oiseaux.

Comment allez-vous faire pour me prouver que ce calme existera encore avec ces engins bruyants et polluants qui vont tourner pendant des heures et des heures. C'est impossible, car lorsque le vent forte, j'entends les chiens du chenil aboyer.

Comment me convaincre que des moteurs de kart, motos, trottinette que j'ai vu encore sont moins bruyants, qu'un chien qui aboie, ce n'est d'ailleurs pas souvent car je pense qu'ils sont bien traités et on les entend très très rarement et eux au moins ne polluent pas l'atmosphère.

A quoi cela va servir que chaque habitant fasse des efforts pour la nature si de votre côté vous trouvez normal que des engins bruyants et polluants puissent tourner à tout va.

C'est un non-sens total - et en plus j'estime que pour mes voisins, comme pour moi, vous nous imposez une nuisance qui va jouer sur la valeur immobilière de notre habitation et également sur nos nerfs.

En conclusion, on ne peut se dire écologiste et d'un autre côté choisir de polluer, je pense pour une question de rentabilité.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer Monsieur mes salutations distinguées.

Epernay le 28 Avril 2007



Copie adhésive au Président du C.C.E.P.
à l'association Nature environnement
ainsi qu'à M^{me} Nicolas Hulot